12 avril 1996 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Intervention de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la nécesité d'aider les familles pour augmenter la natalité, la solidarité entre les générations, l'allongement de la vie et le rôle des retraités dans la société, Paris le 12 avril 1996.

Monsieur le Président,
- mesdames,
- messieurs,
- Je suis très heureux d'installer aujourd'hui le Haut Conseil de la Population et de la Famille dans sa nouvelle composition.
- A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite la bienvenue.
- Le décret qui régit le Haut-Conseil précise que celui-ci "est chargé d'éclairer le président de la République et le gouvernement sur les problèmes démographiques et leurs conséquences à moyen et long terme, ainsi que sur les questions relatives à la famille. Le Haut-Conseil formule des avis et étudie toutes questions d'ordre économique, social ou culturel susceptibles d'avoir une incidence démographique, et en particulier, dans les domaines de la fécondité, du vieillissement de la population et des mouvements migratoires".
- Vous avec donc devant vous une tâche exigeante et importante pour le destin de la nation. Je vous suis reconnaissant d'avoir bien voulu l'accepter.
- Le Haut-Conseil a déjà une longue histoire. Créé par un décret de février 1939 sous le nom de Haut-Comité de la Population, il fut alors chargé d'élaborer le Code de la famille. Dissous par le Gouvernement de Vichy, il fut rétabli par le Gouvernement Provisoire dès avril 1945. Le Général de Gaulle l'a présidé à plusieurs reprises, comme l'a fait aussi mon prédécesseur, le Président François Mitterrand.
- De nombreuses personnalités ont participé à ses travaux. Permettez moi de citer Robert Debré, Alfred Sauvy et Pierre Laroque.\
L'évolution de notre société nous confronte à un double défi démographique : l'allongement de la durée de la vie et la baisse de la natalité.
- Depuis 1974, le chiffre de 2,1 enfants par femme, qui assure le renouvellement des générations, n'est plus atteint. Malgré une légère remontée, le taux de fécondité n'est encore que de 1,70 en 1995. Avec moins de 750000 naissances par an, les enfants sont moins nombreux que leurs parents.
- Une telle situation est lourde de conséquences. Il existe un lien étroit entre la population d'un Etat et son rayonnement. La vitalité démographique est une condition de la croissance. Le recul de la natalité porte en germe la baisse de notre compétitivité, et menace à terme notre dynamisme. Le cri d'alarme lancé récemment par un certain nombre de représentants de la communauté scientifique doit conduire à une prise de conscience salutaire de l'opinion publique.
- Parallèlement, nous observons depuis quelques décennies un allongement sans précédent de la durée de la vie humaine.
- L'espérance de vie à la naissance progresse au rythme d'un trimestre par an. L'an dernier, elle

atteignait 74 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes.
- Au cours des 50 dernières années, la population âgée de 80 ans ou plus a quadruplé, passant de 550000 à 2 millions et demi. Dans les 50 prochaines années, elle va tripler, pour dépasser 7 millions.
- Qui se plaindrait de cette évolution que nous devons aux avancées de la médecine, à l'élévation de notre niveau de vie, aux progrès en matière d'éducation et de culture ? Désormais, les années ajoutées à la vie sont le plus souvent des années sans handicap majeur.
- Il n'en est pas moins clair que cette évolution nous contraint à adapter notre gestion collective des âges de la vie. En matière de retraites, comme en matière de dépendance liée au grand âge.
- Des générations nombreuses nées à partir de 1946, vont atteindre les 60 ans. Ces générations, qui ont eu moins d'enfants mais qui ont acquis des droits à la retraite plus importants que leurs aînés, vont alourdir fortement, dans dix ans, la charge du financement des pensions.
- Si, globalement, la population de la France continue d'augmenter, le nombre des personnes de moins de 50 ans diminue. La croissance démographique actuelle est donc trompeuse : elle résulte uniquement de la croissance du groupe constituant le quart le plus âgé de la population.\
Ce constat brossé à grands traits et limité à deux aspects essentiels de notre démographie, la fécondité et le vieillissement de la population, ne doit pas nous conduire à une vision pessimiste ou frileuse de l'avenir. Il doit nous inciter à une réflexion lucide, sereine, imaginative sur les adaptations à apporter à notre vie collective, de façon à faire profiter pleinement tous nos concitoyens des progrès dont l'époque moderne nous permet de bénéficier.
- Seules une nouvelle politique familiale et une grande solidarité entre les âges nous permettront de relever ce double défi.
- La famille constitue plus que jamais la cellule de base, le premier cercle, le point d'ancrage d'une solidarité toujours à reconstruire.
- La famille est d'abord une valeur. Espace d'amour et de solidarité, source de joie, elle est le premier maillon de notre vie collective. De sa solidité dépend la solidité de toute la société. Rempart contre toutes les formes d'adversité, la famille montre dans la crise économique et sociale que nous traversons le rôle essentiel qu'elle peut jouer à l'égard de ses membres en difficulté.
- Si la politique familiale ne peut se résumer à des considérations démographiques, une politique démographique passe nécessairement par une politique familiale ambitieuse. Pour enrayer la chute de la natalité, une nouvelle politique familiale doit être aujourd'hui définie.
- Le rétablissement de l'équilibre des comptes sociaux, et notamment de la branche famille, était un préalable indispensable pour dégager les marges de manoeuvre nécessaires à cette nouvelle politique.
- Il convient désormais de simplifier et d'améliorer l'efficacité d'un système d'aide aux familles qui cumule, aujourd'hui, de très nombreuses allocations et avantages fiscaux.\
Mais au delà de l'aide aux familles, qui est nécessaire, nous devons permettre aux couples d'avoir les enfants qu'ils souhaitent. Beaucoup veulent avoir plus d'enfants. Pour répondre à cette aspiration, nous devons leur faciliter la vie par une meilleure prise en compte des problèmes de logement, de transport, de garde d'enfant, par un développement des services aux personnes. Une politique familiale est une politique globale.
- Nous devons surtout repenser ensemble notre rapport au temps.
- Malgré un partage des tâches familiales entre les conjoints plus équilibré qu'autrefois, la charge des responsabilités repose dans ce domaine pour une large part sur la mère de famille, qui doit commencer une seconde journée de travail lorque la première est achevée. La conciliation entre activité professionnelle et responsabilités familiales, déjà difficile avec un ou deux enfants en bas âge, devient presque impossible avec la naissance d'un troisième enfant. Or le développement de l'activité professionnelle féminine correspond à une aspiration profonde de notre temps, qui doit être encouragée et facilitée.
- Aujourd'hui 80 % des femmes de 25 à 50 ans travaillent et ces 12 millions de femmes doivent pouvoir, comme les hommes, mieux concilier vie familiale et vie professionnelle sans être pénalisées dans leurs carrières. Nous devons apprendre à mieux maîtriser les temps sociaux :

pénalisées dans leurs carrières. Nous devons apprendre à mieux maîtriser les temps sociaux : articuler de manière intelligente temps de travail et temps familial, faire évoluer cette articulation en fonction des différents âges de la vie pour répondre aux aspirations des familles. Temps partiel, temps choisi, temps scolaire, compte épargne-temps, congé parental, il y a là des champs immenses de négociation pour les partenaires sociaux. Inspirons-nous d'expériences étrangères, notamment de l'expérience suédoise, qui montre comment une société peut réagir à une chute de la démographie.
- Il me paraît tout à fait symbolique que le premier accord conclu par les partenaires sociaux au niveau communautaire porte sur le congé parental. Définir un nouveau rapport au temps peut nous permettre à la fois, de favoriser la natalité, de créer des emplois et de promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- Tels sont les enjeux essentiels, me semble-t-il, de la prochaine Conférence sur la famille.\
Le vieillissement de la population appelle, quant à lui, une nouvelle solidarité entre les âges.
- Aujourd'hui un adulte sur quatre est retraité. La durée de la retraite ne cesse de s'allonger et elle a changé de nature : elle n'est plus le temps, et c'est heureux, du repli sur soi, de l'inactivité, voire de l'impotence. Les problèmes de dépendance n'apparaissent en général que dans les dernières années de la vie.
- Dès lors, est-il raisonnable de faire comme si tout le poids du fonctionnement et de l'animation de la société reposait sur une frange réduite d'adultes, appelé "actifs", coincée, en quelque sorte, entre des inactifs jeunes prolongeant leurs études et la cohorte grandissante des inactifs âgés ?
- La solidarité entre les âges joue déjà spontanément dans le cadre de la famille : 6 parents sur 10 aident leurs enfants. Elle justifie une participation accrue des retraités au financement de la protection sociale.
- A l'heure où les institutions ont du mal à résoudre les problèmes de société : pauvreté, inadaptation, délinquance £ à l'heure où la société toute entière doit se mobiliser, comment ne pas évoquer les relations des générations entre elles et ce qu'elles peuvent s'apporter mutuellement ?
- Je prendrai deux exemples : l'illettrisme et la formation professionnelle. La France compte plus de 5 % d'illettrés, 20 % chez les jeunes garçons de 18 à 25 ans. Ce n'est pas glorieux plus d'un siècle après les lois de Jules Ferry. Cet échec scolaire ne peut être compensé par un retour tardif sur les bancs d'une école. Mais partout où des bénévoles, en général des retraités de l'enseignement, acceptent d'aider des jeunes les résultats sont spectaculaires.
- Même résultat bénéfique quand les hommes d'entreprise, pré-retraités ou retraités, font du tutorat auprès des jeunes : il s'opère alors un transfert de savoir-faire beaucoup plus efficace qu'en formation initiale.
- Ce type d'action de l'homme avec l'homme est bon pour les deux parties. Il montre que la sympathie, l'accueil, l'ouverture aux autres peuvent compléter utilement les grands mécanismes institutionnels et impersonnels.\
Mesdames, messieurs, ces quelques réflexions me paraissent définir, sans bien sûr les limiter, les contours de votre mission. Sur la base d'une analyse de la situation démographique et sociologique de la France, il vous appartient, dans une optique prospective, d'identifier les grandes tendances à l'oeuvre dans notre société et d'éclairer les changements qu'elles impliquent. Dégagés des contraintes de l'action quotidienne, vous pouvez, en vous appuyant sur l'ensemble des moyens existants, jouer un rôle de guetteurs, de vigie de l'évolution de notre société. C'est dire à la fois l'importance que j'attache à vos travaux et la confiance que je place dans votre conseil. Je me tiendrai constamment informé de ces travaux et, comme le prévoient les textes, je vous réunirai au moins une fois chaque année pour que nous en débattions ensemble.
- Je vous remercie.\